



HANDICAP AUDITIF

1 Principales caractéristiques

1.1 Définition

La déficience auditive est un handicap de communication et d'accès à l'information ayant des conséquences sur l'ensemble des échanges de la vie quotidienne. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non d'une difficulté à oraliser surtout si la surdité est apparue avant l'acquisition du langage. Une partie des personnes utilise la langue des signes française, d'autres ont appris à oraliser le français grâce à l'utilisation de techniques palliatives (orthophonie, langage parlé complété, français signé). Elles lisent sur les lèvres (lecture labiale) pour décoder les informations, d'autres encore pratiquent les deux langues.

La surdité:

- * Ne se voit pas.
- * Concerne uniquement la communication.
- * Est partagée par chaque personne en présence l'une de l'autre car il faut au moins être deux pour communiquer.

Les formes de surdité sont diverses et variées

- * Surdité de perception: atteinte de l'oreille interne, de la cochlée, du nerf auditif ou de la zone auditive du cerveau.
- * Surdité de transmission: mauvaise transmission du son à l'oreille externe et moyenne. Appareillage possible.
- * Surdité totale: aucun message n'est perçu. Les vibrations sont ressenties si elles sont d'un niveau important, absence de perception de sa propre voix.

Dans ce numéro

[1 Principales caractéristiques](#)

[1.1 Définition](#)

[1.2 Conséquences](#)

[1.3 Les chiffres](#)

[2 Conséquences en situation de formation](#)

[2.1 Déplacements](#)

[2.2 Action sur l'environnement immédiat](#)

[2.3 Communication](#)

[2.4 Perception du monde environnant](#)

[2.5 Difficultés associées](#)

[3 Attitudes pédagogiques conseillées](#)

[4 Adaptations de la formation](#)

[4.1 Aménagements](#)

[5. Solutions de compensation](#)

[5.1 Aides techniques](#)

[5.2 Aides humaines](#)

1.2 Conséquences au quotidien

Les personnes sourdes ou être amenées à rencontrer certaines des difficultés suivantes ;

- un problème d'accessibilité aux informations auditives (télévision, radio, informations diffusées par haut-parleurs...),
- des difficultés lors d'échanges verbaux (discussions formelles et informelles),
- des difficultés ou une impossibilité à utiliser le téléphone,
- une maîtrise aléatoire du français écrit ou une non-acquisition de la langue française (scolarité difficile) ayant pour conséquence une communication limitée qui suscite isolement, dépression, perte de motivation...,
- des difficultés d'élocution,
- une accessibilité réduite à l'information écrite : documents informatifs, courriers...,

Éléments de repérage

Voici quelques signes pour identifier une personne sourde ou malentendante :

- ✓ la personne pointe son oreille du doigt et exprime la négation par un signe de la tête,
- ✓ elle a une élocution difficile et lente,
- ✓ elle bouge les lèvres sans produire de son ou parle d'une voix modulée,
- ✓ elle communique avec des signes,
- ✓ elle vous présente un calepin et un crayon,
- ✓ elle porte une prothèse auditive perceptible,
- ✓ elle ne semble pas comprendre ce qui est dit.

- des gênes physiques (acouphènes, hyperacousie...),
- un sentiment d'isolement par rapport au monde des « entendants ».

Selon le type de déficience auditive et le niveau de perte auditive, les conséquences sont plus ou moins gênantes en situation de communication

Classement gênes auditives, de la moins à la plus handicapante :

- problèmes de compréhension en milieu bruyant,
- difficultés dans la perception des bruits faibles (chuchotements) et de quelques éléments phonétiques,
- perception exclusive des voix fortes sans appareillage,
- audition des sons mais incompréhension de la parole (sans moyens de palliation),
- perception de quelques sons entraînant de grosses difficultés sociales en cas d'absence de compensations techniques et humaines.

«Le propre de la surdit  est d' tre un handicap qui est partag  avec chaque personne en pr sence.»

1.3 Les chiffres

Sur six millions de personnes sourdes et malentendantes, 100 000 utilisent le langage gestuel (source Agefiph).

Il n'y a pas une « malentendance », mais des personnes touch es par une baisse auditive   des niveaux variables et dans des conditions diverses.

Le niveau de la g ne auditive entra ne des inconforts  prouv s dans diverses situations de la vie quotidienne.

2. Conséquences en situation de formation

2.1 Déplacements

Les personnes malentendantes ou sourdes n'ont aucune difficulté à se déplacer physiquement quel que soit le moyen de transport utilisé. Cependant, elles peuvent avoir des difficultés à comprendre un itinéraire écrit.

L'utilisation du téléphone étant problématique pour elles, elles peuvent être en situation de handicap lorsqu'elles ne trouvent pas les lieux de destination.

2.2 Action sur l'environnement immédiat

Dans le cas où c'est un élément auditif qui déclenche l'action, la personne sourde ou malentendante peut être gênée dans la mise en œuvre de cette action.

Lors d'une pause, si elle n'entend pas la sonnerie indiquer la reprise du cours, elle pourra arriver en retard.

Lors d'une formation professionnelle utilisant des machines avec des alarmes, une personne malentendante ou sourde pourra ne pas la percevoir et ne pas réaliser l'action qui en découle. Cela peut entraîner des risques au niveau de sa sécurité.

Il est donc nécessaire d'utiliser des alarmes visuelles en double de celles sonores, de travailler en binôme sourd/entendant.

2.3 Communication

Déficit de communication en face-à-face.

Lorsqu'un enseignant s'adresse à un groupe, il est amené à tourner la tête dans diverses directions, à se déplacer dans la salle ; il tourne le dos au groupe lorsqu'il écrit au tableau ; il n'a pas toujours le même niveau sonore d'élocution ni la même façon d'articuler, il parle plus ou moins vite. La personne déficiente auditive qui comble le déficit d'informations auditives par la lecture labiale peut éprouver de grandes difficultés à suivre le cours.

En ce qui concerne les personnes sourdes pratiquant la langue des signes, elles seront moins gênées par les mouvements du formateur en présence d'un interprète en langue des signes ou d'une interface de communication.

La personne déficiente auditive regardera alors l'interprète, en priorité. Cela pourra interférer dans ses rapports avec le formateur qui aura du mal à établir une relation empathique avec le stagiaire.

Les efforts fournis pour compenser son handicap et s'intégrer dans le milieu scolaire peuvent avoir des conséquences dans le suivi de la formation (gênes au niveau de la progression par rapport au groupe, difficultés dans les apprentissages, problèmes relationnels, fatigue, etc.).

2.4 Perception du monde environnant

Les personnes sourdes n'ont pas de difficulté à percevoir l'environnement. Cependant, lorsqu'elles suivent une formation dans le cadre de laquelle intervient un interprète en LSF ou une interface de communication, elles ne peuvent pas, en même temps, fixer leur attention sur l'intervenant et sur un document écrit ou projeté.

Difficulté à appréhender les informations complexes.

Les personnes malentendantes ou sourdes éprouvent toujours des difficultés à saisir les messages qui leur sont transmis. Pour les comprendre, elles doivent fournir des efforts de concentration, et doivent solliciter des mécanismes cognitifs (recherche d'informations mémorisées, analyse des éléments du contexte) qui sont coûteux en énergie. Lorsque l'audition et l'appareillage ne permettent pas de comprendre l'ensemble des éléments d'une phrase, les personnes malentendantes ou sourdes ont des difficultés à comprendre les phrases longues et complexes.

Selon leur niveau de français ou leur niveau en LSF, elles peuvent être en réelle difficulté pour aborder des notions abstraites.

Difficultés à accéder aux informations écrites : (ex. : supports de cours, présentations PowerPoint).

Les personnes malentendantes sévères ou sourdes ont pour la majorité des problèmes de relation avec l'écrit.

Les personnes sourdes pratiquant la LSF, évoluant dans un contexte gestuel, peuvent avoir un rapport difficile avec l'écrit allant jusqu'au refus de lire s'il n'y a pas de traduction en LSF. La langue des signes n'ayant pas la même construction syntaxique que le français, il est difficile pour elles de passer d'une langue à l'autre. (comme passer du français au roumain)

Comme pour l'oral, la compréhension de l'écrit peut être difficile si les phrases sont complexes et comportent des termes abstraits.

Difficultés rédactionnelles.

L'écriture du français s'avère particulièrement difficile pour les personnes malentendantes sévères ou sourdes : peu de vocabulaire, contresens, construction incomplète des phrases, absence de lien entre les éléments clefs de la phrase, etc.

Le rapport avec l'écrit peut être difficile pour les personnes s'exprimant en langue des signes.

Difficulté d'intégration dans un groupe d'entendants.

Des personnes malentendantes ou sourdes peuvent être gênées par le fait de porter un appareil auditif et de faire répéter les enseignants ou ses cama-

rades de classe. La crainte du regard de l'autre peut être une source d'angoisse, de même que la peur de l'échec dans le suivi d'une formation.

Les personnes sourdes, de par leurs difficultés à communiquer (difficultés à oraliser et à comprendre, pratique d'une autre langue), peuvent s'isoler des personnes entendantes et se sentir mal à l'aise vis-à-vis des autres membres du groupe. Quelles que soient leurs difficultés, elles ont souvent tendance à ne pas les exprimer, particulièrement dans un groupe de personnes entendantes.

Déficit de communication à distance.

Une partie des personnes malentendantes peut utiliser le téléphone avec des mécanismes d'amplification. Néanmoins, l'impossibilité de lire sur les lèvres peut générer des incompréhensions.

Les personnes malentendantes sévères ne peuvent pas toujours utiliser le téléphone, ce qui peut les gêner dans le suivi de certaines formations qui impliquent des prises de contacts avec des personnes extérieures. Cela peut également les handicaper pour informer l'établissement scolaire de leurs retards, de leurs absences, etc.

Certaines personnes incapables de se servir du téléphone utilisent l'outil informatique pour envoyer des e-mails ainsi que le fax ou la fonction SMS du téléphone portable.

« Le coordonnateur de l'Ulis a pour rôle de vous aider dans la conception de documents adaptés. »

2.5 Difficultés associées

Les personnes déficientes auditives doivent fournir des efforts importants pour accéder à l'information, la décoder et la stocker, mais également pour lire et écrire le français.

Ces efforts maintenus tout au long des journées de formation, mais aussi, au cours des situations de communication de la vie quotidienne peuvent entraîner de la fatigue. Les personnes malentendantes peuvent alors se réfugier dans le silence en « désactivant leur appareil auditif ».

Outre de la fatigue, les efforts d'attention et de mémorisation fournis tout au long de la journée de formation peuvent entraîner des oublis et des maux de tête.

3. Attitudes pédagogiques conseillées

- * Ne criez pas, parlez clairement à un rythme modéré, en articulant.
 - * Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples
 - * Utilisez des dessins, des graphiques.
 - * Ajoutez les signes (LSF) correspondants
- * Reformulez plutôt que répéter une phrase non comprises.
 - * En cas d'incompréhension, n'hésitez pas à vous aider de l'écrit. Ayez du papier et un crayon à portée de main.
- * Accompagnez vos paroles de gestes simples et d'expressions du visage.
 - * Vérifiez régulièrement que vous vous êtes bien fait comprendre.
- * Si la personne est de dos, attirez son attention en douceur.
 - * Évitez de parler depuis une autre pièce ou de parler le dos tourné.
 - * Ne vous défaussez pas sur l'interprète, vous êtes l'enseignant et c'est vous qui dirigez votre cours .
- * Limitez les bruits de fond. L'élève sourd peut très bien entendre certains sons/bruits (selon le niveau de surdité) mais son audition n'est pas suffisante pour comprendre ce qui est dit.
 - * Évitez de vous mettre à contre-jour: la lecture labiale, les gestes, les mimiques faciales font partie de la communication.
- * Évitez de parler en mâchonnant un stylo, chewing-gum, ne masquez pas votre bouche..
 - * Ne parlez pas directement à l'interprète ou à l'interface.
- * Respecter le choix de langue de la personne.

Plus particulièrement pour les personne utilisant la lecture labiale.

- * Assurez vous que la personne vous regarde avant de parler.
 - * Positionnez vous autant que possible en face de la personne sourde (entre 50 cm et 3 m) et parlez à hauteur du visage..
- * Regardez là.

4 Adaptations et aménagements

Facilitations de l'accessibilité

Accès au lycée

Difficultés à l'écrit et/ou au téléphone pouvant compliquer l'organisation du déplacement de la personne malentendante:

Communiquer une adresse e-mail, un numéro de téléphone permettant de recevoir des SMS, un numéro de fax .

Aménagements dans l'organisation

Accessibilité des locaux de la formation

Difficultés à s'orienter au sein du lycée:

Afficher un plan avec des repères de couleurs pour matérialiser les différents espaces.

Rythmes et durée de la formation

Difficultés d'apprentissage :

Aménagements des horaires.

Fractionnement de la formation sur plusieurs sessions.

Tiers temps supplémentaire pour les examens.

Salle de formation

Problème de communication :

- Privilégier les tables rondes ou hexagonales ou placer les élèves en cercle. L'enseignant se plaçant toujours en face de l'élève auquel il va s'adresser.
- Utiliser un tableau, un paperboard ou un vidéoprojecteur afin de pouvoir noter des mots, faire des schémas pour illustrer les enseignements.
- Mettre à disposition de l'enseignant des marqueurs de couleurs pour procurer des repères visuels à l'élève handicapé,

Aménagements pédagogiques

Suivi des enseignements

Difficultés de communication entre élèves:

- Désigner les tour de paroles des élèves pour que personne ne parle en même temps
- Regarder l'élève sourd le plus possible même si ce n'est pas à lui que l'on s'adresse

Difficultés de lecture :

- illustrer les cours au moyen d'images et de dessins.
- Illustrer le cours de codes couleurs et de schémas pour faciliter la mémorisation.
- Réaliser des synthèses de cours avec les principaux éléments
- Créer un glossaire de mots

Les adaptations de la formation

Dans le cas où il a été convenu de faire appel à un professionnel de la communication

(interprète en LSF, interface de communication, codeur LPC, preneur de notes), il est important de le solliciter le plus tôt possible, car il s'agit d'un spécialiste rare (pénurie dans certaines régions).

- Donner un cahier sur lequel l'élève marquerait les mots, définitions incompris.

Difficultés de travail écrit:

- travailler sur des supports ludiques
- Favoriser la réalisation d'écrits courts (courriel, fax, ..) pour les utiliser chez soi.

« Toute aide sera utile si elle est expliquée, motivée et maîtrisée. »

Aides humaines

en coordination avec le proviseur, le médecin scolaire, l'infirmière, l'assistante sociale, le coordonnateur de l'Ulis et les enseignants et les parents, au cas où ils y consentent.

5. Solutions de compensation

5.1 Aides techniques

Personne ayant la capacité de comprendre la parole

Communication directe

- ✓ Prothèse auditive (contour d'oreille et intra auriculaire),
- ✓ Casque amplificateur de voix
- ✓ Système haute fréquence : directement relié à la prothèse auditive (sans fil),
- ✓ Boucle magnétique (fixe ou portable)

Communication à distance

- ✓ Amplificateur relié à un téléphone standard,
- ✓ Téléphone avec boucle à induction, permet une écoute avec un volume amplifié, supérieur à celui d'un téléphone standard
- ✓ Téléphone à conduction osseuse, sa particularité est de stimuler le nerf auditif par le biais de vibrations au niveau de la boîte crânienne

Personne sourde ou malentendante sévère

Communication directe

Aides techniques :

- ✓ ardoise effaçable : pour noter les mots, s'expliquer en direct,
- ✓ vidéoprojecteur
- ✓ logiciel de correction orthographique et syntaxique
- ✓ logiciel de modélisation conceptuelle ; il permet de retravailler, schématiser, imager un cours.

Aide à la communication homme-machine (formation technique/ stage) ou aide à la détection des alarmes :

- ✓ Transformation des signaux sonores en signaux lumineux ou vibratoires (flashes lumineux, gyrophares),
- ✓ Renforcement des retours visuels ou signaux au moyen de miroirs.

Utilisation de protections auditives :

- ✓ casque permettant de laisser passer les fréquences de la voix et donnant la possibilité d'une amplification.

Communication à distance

- ✓ Système de visio-interprétation qui permet de bénéficier des services d'interprètes en langue des signes à distance.

5.2 Aides humaines

Pour une personne maîtrisant la LSF : un interprète en langue des signes française.

Il traduit vers la langue des signes et vers le français oral tous les domaines dans lesquels une personne sourde, qui pratique la langue des signes, et une personne entendante souhaitent échanger.

Pour une personne maîtrisant la langue française et formée au décodage du langage parlé complété.

Il répète en langue française, accompagnée du code LPC, le message oral adressé au sourd, lui permettant ainsi une réception plus confortable et sans ambiguïté.

Pour une personne ayant des difficultés au niveau du français (oral et/ou écrit) et/ou de la langue signes.

Ce professionnel s'adapte aux différents modes de communication utilisés par la personne en fonction de la situation de formation. Il s'assure que le message transmis est bien compris (adaptation du message en LSF, codage en langage parlé complété, prise de notes en français écrit, aide à la rédaction, reformulation orale ou écrite, explication, utilisation de différents supports visuels de communication (schémas, photos, dessins...).

Pour une personne maîtrisant le français écrit, un preneur de notes.

C'est un professionnel formé, dont le rôle est de prendre fidèlement en notes l'intégralité des échanges.

Il existe également des vélotypistes qui, au moyen d'un clavier spécifique (le vélotype), saisissent plus rapidement (très sollicités pour les conférences).

Lycée professionnel Jules Ferry « La Colline »

270, avenue de la colline CS 70013
34077 Montpellier cedex 3

Document réalisé par M Repessé Joel
Coordonnateur de l'Ulis TFC
Professeur ressources Handicap
Professeur ressources Illettrisme
Titulaire 2 CA SH option C (handicap moteur)

Portable: (06) 45 34 61 90
Téléphone : (04) 67 10 74 01
Poste : 359
Courriel : coordonnateur_ulis@orange.fr

Retrouver ce dossier sur le site Handi-ressources:
<http://handiressources.free.fr>

Ressources pédagogiques

Source: CNFPT